Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de

gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 38 (1981)

Heft: 7

Rubrik: Jeunesse + Sport

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

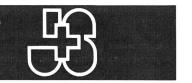
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



JEUNESSE—SPORT

Informations générales

Branches sportives

Alpinisme/excursions à skis

Ces derniers temps, nous avons appris que des services cantonaux pour J+S avaient autorisé à plusieurs reprises l'organisation de cours de branche sportive de ces deux branches dirigés par des moniteurs de la catégorie 1. Cette mesure exceptionnelle n'est applicable que dans un seul cas: mener à terme un CBS qui a officiellement débuté sous la direction d'un moniteur 2 ou 3 et qui, pour une raison indépendante de sa volonté (accident, changement de domicile, etc.) doit se démettre de ses fonctions durant le cours. Cette exception n'est valable que jusqu'à la fin du CBS. Tout autre interprétation est contraire aux prescriptions et pourrait avoir de fâcheuses conséquences juridiques en cas d'accident.

Assistance de cours de branche sportive E + P avec handicapés

Les premiers cours d'essai C avec handicapés débutent en 1981. Seuls 10 monitrices et moniteurs, ayant participés aux cours de moniteurs d'essai, vont organiser leurs propres cours. Pourtant, on ne peut empêcher des moniteurs E+P de prendre des handicapés dans les camps. C'est pourquoi, en 1981, un grand nombre de CBS E+P comprendront des participants handicapés.

Alors que les cours d'essai officiels seront annoncés directement à l'EFGS et assistés par celle-ci, les autres annonces de cours devront être envoyées aux services cantonaux pour J+S. Afin qu'une assistance valable de ces camps puisse avoir lieu, nous recommandons l'engagement des experts E+P C spécialement formés:

- Suisse romande:
 Jacques Schelbach, rue H. Dunant 17
 1700 Fribourg
- Tessin:
 Luisa Romerio, Via del Tiglio, 6600 Locarno

- Suisse orientale:
 Arthur Keller, Tannerberg 1
 8200 Schaffhouse
- Suisse centrale:
 Monika Haag, Fluhmattstrasse 26
 6004 Lucerne
- Nord-ouest de la Suisse
 Peter Langendorf, Herrengasse 46
 4494 Oltigen

Pour ces cas spéciaux, une répartition intercantonale des conseillers est indiquée.

S'il existe d'autres experts E+P qui ont de l'expérience avec les handicapés mais qui ne sont pas mentionnés ci-dessus, nous les prions instamment de bien vouloir s'annoncer à la direction de la branche E+P de l'EFGS.

Mutations dans les commissions de branches

- Hockey sur glace: Changement d'adresse: Francis Reinhard, c/o Marcel Reinhard, Grenier 27, 2300 La Chaux-de-Fonds.
- Football: Le successeur de Roger Quinche est René Zeender, Unterburg 64, 8158 Regensberg.
- Course d'orientation: Changement d'adresse: Georg Hofmeier, Drissetstr. 40, 4412 Nuglar.

- Natation: Nouveau représentant de l'ASEP: Rolf Freiburghaus, Kappelenring 4/51 3032 Hinterkappelen.
- Ski: Toute la commission se présente de la façon suivante:

Président: Christoph Kolb, EFGS

Suppléant:

Sandro Rossi, EFGS

IASS:

Karl Gamma, 6490 Andermatt

FSS:

Samuel Ryter, Göttibach 1E, 3600 Thoune FSS:

Hans Schweingruber, Schosshaldenstr. 32 3000 Berne 32

ASEP:

Felix Märki, Bachmattweg 21, 5000 Aarau Organisations de jeunesse:

Marianne Morgenthaler, Casa della Monda 6549 Cauco

J+S OW:

Hans Ettlin, Abendweg 3, 6064 Kerns J+S TI:

Damiano Malaguerra, 6703 Osogna J+S AG:

Urs Weber, Service cantonal J+S 5001 Aarau

 Excursions et plein air: Nouveau représentant de l'ASEP: Martin Ziörjen, Klosterrain 19 3612 Steffisburg.

Modifications du tableau des cours 1981

Nouveaux cours

Cours cantonal de moniteurs J+S, cat. 1, ski

ZH 825, du 14 au 19 décembre 1981, organisé par le service cantonal J+S de Zurich à Elsigenalp (Frutigen). Ce cours est ouvert à 30 participants de langue française ou allemande et tient lieu de cours pilote pour des participants provenant d'associations de jeunesse. Les personnes intéressées sont priées de s'annoncer jusqu'au 14 octobre 1981 au service cantonal J+S, Schaffhauserstr. 315, 8090 Zurich.

Cours de formateurs, ski

Le cours no 105 du 6 au 10 décembre 1981 est également ouvert aux personnes de langue allemande.

Cours fédéral d'introduction, plongée sous-marine

EFGS 197, du 21 au 23 octobre 1981. Ce cours est ouvert à 15 participants de langue française ou allemande. Les personnes intéressées sont priées de s'annoncer jusqu'au 21 août 1981 au service J+S de leur canton de domicile ou à la fédération autorisée à annoncer des participants.

Cours fédéral de perfectionnement, ski

EFGS 209, du 5 au 8 décembre 1981. Ce cours, organisé à Elsigenalp (Frutigen), est ouvert à 20 moniteurs J+S (cat. 1 à 3) de ski de langue française ou allemande qui proviennent d'associations de jeunesse et qui peuvent justifier une activité J+S dans la branche ski. Les personnes intéressées sont priées de s'annoncer jusqu'au 5 octobre 1981 au service J+S de leur canton de domicile.